

Avis voté en plénière du 29 novembre 2017

# Les nouvelles formes de travail indépendant

## Déclaration du groupe Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

« A Paris, la vie est devenue un room service. (...) On y croise dans les rues ceux qui réussissent, et ceux qui livrent à ceux qui réussissent »

Ces phrases, signées par la chroniqueuse de radio Charline Vanhoenacker, résument bien la situation actuelle des travailleur.euse.s qui traversent chaque jour Paris et les grandes villes de France, à vélo ou en voiture, pour le compte de certaines plateformes collaboratives. Loin des photos montrant des jeunes souriant.e.s, en quête d'autonomie et de liberté, la réalité est plus complexe.

Pour illustrer la situation, reprenons les termes de Sara Zerouali, coursière Deliveroo et co-fondatrice du syndicat des coursier.ère.s de la Gironde en audition : « Au départ, on commence tous avec le même ressenti : on est euphorique, on est très content de travailler là, cela nous plaît énormément, on se sent très libre, on est relativement autonome dans notre exercice, etc., puis il se passe quelque chose : premier accident, on se fait mal, on commence à se poser des questions : « Si cela avait été plus grave, qu'est-ce que j'aurais fait ? Si je m'étais blessée et que je ne pouvais plus travailler, qu'est-ce que j'aurais fait ? ». Il y a des gens qui se sont très gravement blessés et qui n'ont absolument rien pour remplacer ce manque à gagner. On s'en rend compte au premier accident et c'est à partir de ce moment-là que l'on se met à réfléchir à notre statut. C'est là que l'on se rend compte que l'on a énormément de responsabilités qui pèsent sur nos épaules ».

Indépendant.e.s oui, mais économiquement dépendant.e.s. Beaucoup de contraintes sont imposées par certaines plates-formes : port d'une tenue siglée, facturation de la livraison faite par la plateforme elle-même, tarification imposée, autant de signes qui ne trompent pas et qui interrogent sur un éventuel salariat déguisé afin de faire baisser le coût du travail.

Alors, toutes mauvaises ces plateformes ?

Leur essor et l'ubérisation de nos sociétés permettent de mettre en lumière les défaillances de notre système de protection sociale. Même si le « boom » du « tout plateforme » annoncé il y a quelques années n'aura vraisemblablement pas lieu, il convient de traiter cette question. Nous ne pouvons plus continuer dans une société scindée en deux : d'un côté des salarié.e.s bien protégés, et de l'autre des indépendant.e.s qui ont davantage de discontinuités de protection dans leurs parcours.

Concernant le projet d'avis, le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse regrette que nous n'ayons pas pu aller plus loin dans un système de protection sociale inclusif et adapté aux besoins d'aujourd'hui et de demain.

Nous avons évoqué la sécurisation des parcours professionnels. Il nous paraît important d'assurer l'universalité de la protection notamment pour favoriser les transitions et éviter que les personnes soient bloquées dans un statut parce que les garanties sociales sont insuffisantes pour la réalisation de leur projet. Pour cela, davantage d'harmonisation des garanties sociales est nécessaire quel que soit le statut. Malheureusement, sur ce point, nous sommes revenus sur nos ambitions de protection dans les préconisations avec par exemple le sujet de l'assurance chômage où nous proposons timidement une possible expérimentation pour les nouveaux.elles travailleur.euse.s indépendant.e.s en perte totale de revenus... et encore, puisque nous avons acté un dissensus sur ce point !

En dehors de ce cap que nous avons du mal à passer, le projet d'avis a le mérite de poser les vraies questions et d'ouvrir des pistes de réponses intéressantes.

En effet, plusieurs points nous semblent essentiels. Il s'agit par exemple des recommandations sur la régulation des plateformes collaboratives ainsi que sur leur responsabilité sociale, ou encore des éléments sur les dispositifs d'information des personnes qui se lancent dans le travail indépendant.

Le groupe a voté favorablement cet avis.